

N°004

ANNET Info

AVRIL - MAI - JUIN 2024



ANNET-SUR-MARNE - L'Église - Février 1898

Associations

Culture, Enfance et Jeunesse

Travaux communaux

Événements

Commerçants

Témoignage

Histoire

Tribune libre

Environnement

Politique sociale et solidaire

Sécurité

Agenda





Chères Annétoises et chers Annétois,

Le mois d'avril s'annonce comme une période de renouveau, à la fois pour notre village et pour chacun d'entre nous. C'est également le moment où nous nous apprêtons à voter notre budget communal, une étape cruciale, laquelle doit être franchie avant le 15 avril.

Je suis fier de vous annoncer que malgré les défis économiques rencontrés, nous nous efforçons de maintenir notre cap vers une gestion financière responsable. Ainsi, pour la 4^{ème} année consécutive nous nous engageons à proposer un budget sans augmentation du taux communal des impôts fonciers pour cette année encore. Cette stabilité budgétaire est le fruit d'une gestion rigoureuse de nos ressources, en dépit des hausses conséquentes des coûts énergétiques en 2023.

Compte tenu de la modestie des dotations de l'État aux communes, le budget 2024 nécessitera une attention particulière. Cependant, nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour obtenir des subventions à même de soutenir nos projets municipaux, tels que le réaménagement du cimetière, pour lequel nous avons déjà sollicité un soutien financier.

Par ailleurs, je suis ravie de partager avec vous les avancées positives dans divers projets locaux. Après trois années de travaux, la rue du Général De Gaulle se prépare à entrer dans sa phase finale de rénovation, un projet qui améliorera notre cadre de vie. Les travaux visant à transformer l'ancienne succursale de la Société Générale en un centre de santé communal ont également débuté, avec une ouverture prévue pour la rentrée.

En outre, je suis ravie de constater l'enthousiasme croissant autour des bornes pour l'apport volontaire de biodéchets, installées en début d'année. Cela témoigne de notre engagement collectif envers la protection de notre environnement.

Enfin, je tiens à souligner l'importance de rester vigilants face à la révision en cours du SDRIF (Schéma Directeur Régional d'Île-de-France) par la Région. Ce document stratégique aura un impact direct sur notre village et il est essentiel que nous défendions nos intérêts locaux dans ce processus.

Je vous invite à rester informés sur les actualités et les événements de notre commune, et je vous remercie de votre engagement continu à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre ensemble.

Bonne lecture

Le Maire, Stéphanie AUZIAS

Sommaire

- Rétrospective des événements p.2
- Environnement p.3
- Enfance-Jeunesse-Culture p.4-5-6
- Politique sociale et solidaire p.7
- Associations p.8
- Travaux et Urbanisme p.9-10
- Sécurité p.11
- Un peu d'histoire p.12
- Témoignage / Tribune libre p.14
- A vos agendas p.15



Christian MARCHANDEAU
1^{er} adjoint délégué
au patrimoine,
travaux et urbanisme



Sandrine BEVIERRE
2^{ème} adjointe déléguée
aux affaires scolaires
et affaires sociales



Michel LECOMTE
3^{ème} adjoint délégué
aux sports, associations
et aux relations extérieures



Pascale BOITIER
4^{ème} adjointe déléguée
petit enfance, jeunesse et
culture



Nicolas SUINOT
5^{ème} adjoint délégué
à l'environnement et au
développement durable



Marie ARCIN
6^{ème} adjointe déléguée
à l'attractivité du village et à la
communication

Retrospective des événements 2024

Laser game



Théâtre



Repas des anciens



Broc'jouets



Marché de Noël



Spectacle de Noël



Théâtre



Dédicace



Vide dressing



Environnement

Cimetière :

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, une campagne de reprise de 14 concessions trentenaires est actuellement en cours dans notre cimetière.

Cette procédure de reprise de concession temporaire par la commune, avec remise de terrains en service, est rendue possible à son terme. Les services de la Commune ont constaté une absence de volonté de renouvellement de la part des concessionnaires ou des ayants droits pendant les 2 ans suivant l'arrivée à l'échéance (en prenant également en compte que la dernière inhumation faite par le précédent concessionnaire doit remonter à plus de cinq ans).

Pour celles et ceux qui auraient des interrogations en lien avec le déroulement de ces formalités, merci de se rapprocher des services administratifs en mairie ou encore d'adresser un courriel à l'adresse suivante => mairie@annetsurmarne.fr.

Collecte des déchets :

Depuis le 1er janvier le tri à la source devient obligatoire.

Les Français doivent recycler leurs déchets alimentaires, les composter chez eux ou les déposer dans un composteur collectif mis à disposition par les communes. Comme vous l'avez constaté la CCPMF a mis en place des conteneurs disposés à différents endroits dans notre village, un "kit à biodéchets", composé d'un bio seau, 100 sacs kraft et un badge pour l'ouverture des bornes ont été distribués gratuitement aux Annétois.

Les déchets alimentaires ainsi collectés sont acheminés sur une plateforme de compostage locale, nous œuvrons ainsi pour la souveraineté énergétique et alimentaire du pays.

Cette nouvelle collecte qui remporte un grand succès a pour objectif de réduire nos poubelles d'Ordures Ménagères (environ 30%).

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative en vigueur depuis cette année vous permet de sortir vos poubelles grises 12 fois dans l'année, la 13ème étant facturée ainsi que les suivantes. Ce règlement élaboré par la CCPMF a été voté à l'unanimité par les conseillers communautaires (pour Annet les 5 conseillers élus). Une facture spécifique vous sera envoyée 2 fois par an.

Les conteneurs jaunes (collecte sélective) sont relevés tous les vendredis, une borne à vêtements supplémentaire a été également installée.



Important : N'oubliez pas qu'en cas de déménagement vous devez appeler la Communauté de Communes Plaines et Monts de France afin d'arrêter la facturation du traitement de vos ordures ménagères.

Pour toute autre question concernant les déchets ou votre facturation, vous devez appeler le numéro : 01.60.54.68.40



COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES

LUNDI MATIN TOUS LES 15 JOURS (poubelle grise)

Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1	5	4	1	13	10	8	5	2	14	11	9
8	19	18	15	27	24	22	19	16	28	25	23
22			29					30			



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Du 13/03 au 11/12,
le bac des déchets verts est collecté toutes les semaines
LE MERCREDI APRÈS-MIDI.

**EN JUILLET-AOÛT
TOUTES LES DEUX SEMAINES**
03/07 - 17/07 - 31/07
14/08 - 28/08

COLLECTE SÉLECTIVE



Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines
LE VENDREDI MATIN.

ENCOMBRANTS



Sur rendez-vous.
Inscription obligatoire sur votre portail usager ou environnement@cc-pmf.fr.

Enfance - Jeunesse et culture

Enfance et jeunesse

- Accueil péri-scolaire :

La garderie accueille les élèves des écoles maternelles et élémentaires à partir de **7h15 le matin et jusqu'à 19h le soir**.

- Accueil de loisirs du mercredi et des vacances :

Toujours beaucoup d'animations aux Annetons. A noter une belle initiative : l'un des projets d'animation cette année porte sur le lien intergénérationnel. Ainsi, durant les vacances d'hiver et à l'occasion du carnaval de février, les enfants ont été accueillis à la maison de retraite du Château de Louche. Ils ont partagé un goûter avec les résidents, leur ont fait admirer leurs déguisements et ont dansé et chanté avec eux. Pendant les vacances de printemps un déjeuner commun sera organisé au centre des Annetons et les enfants partageront leur repas avec les personnes âgées.

Bravo à l'équipe d'animation pour leur implication dans la vie de notre village et le respect du projet éducatif communal qui prône le respect et l'ouverture aux autres en général, et aux personnes âgées en particulier.

- Espace jeunes :

Nous poursuivons pendant les vacances scolaires de printemps le dispositif « espace-jeunes » pour les collégiens et envisageons de pérenniser cette formule dès la rentrée.

Juste avant les vacances de printemps, une soirée jeux de société sera organisée pour les enfants du centre de loisirs et ceux qui seront inscrits à l'espace jeunes. Ce moment sera mis à profit avec les plus grands pour préparer avec ces derniers les activités qu'ils souhaitent mettre en place pendant ces vacances, et en particulier les sorties extérieures.

Les pré-ados pourront d'ailleurs s'inscrire pour cet été **lors du forum jeunesse du 27 avril**.



- 16-25 ans :

BAFA : 6 jeunes se sont inscrits à la 1ère partie du BAFA (Brevet d'aptitude au fonction d'animateur) organisée en partenariat avec le CCAS qui a eu lieu lors des vacances de Toussaint 2023. Les stagiaires qui auront validé leur stage pratique à la fin de l'été pourront achever leur formation par le 3ème stage de perfectionnement lors de la 1ère semaine de Toussaint 2024. **Cette formation diplômante est subventionnée pour les jeunes de la commune par l'intermédiaire du CCAS.**



Forum Jeunesse 12/25 ans :

Pour la 2ème année consécutive, la commune organise un forum au centre des Annetons le **samedi 27 avril à 14 h**, avec la présence :

-de la mission locale de Lagny (jobs d'été), du CIJ , d'un organisme de formation aux premiers secours où les jeunes pourront s'inscrire et de la gendarmerie d'Esbly (prévention, sécurité routière, information sur le harcèlement) etc...

**TU VEUX PASSER TON Bafa, TE FORMER AUX IERS
SECOURS VIENS AU**

FORUM JEUNESSE



SAMEDI 27 AVRIL

DE 14H À 17H

AU CENTRE DE LOISIRS DES ANNETONS

**Espace jeunes, Junior Association, bafa, Service civique,
accompagnement 16-25 ans, Incendie et secours aux victimes,
Informations et préventions, sécurité routière, harcelements....**

Médiathèque

Nous continuons à faire évoluer le fonds de notre bibliothèque pour nous adapter aux goûts de nos jeunes lecteurs : achat de BD, de romans graphiques, de fantasy ou de mangas, et de suivre l'actualité littéraire pour les plus âgés.

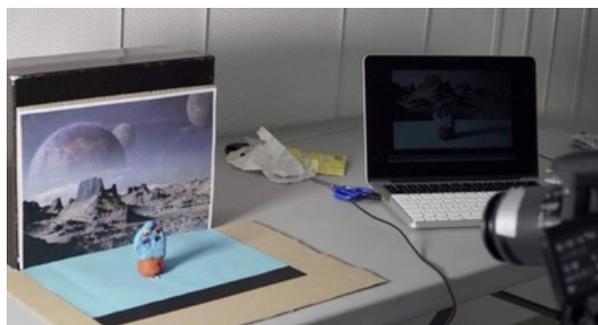
Grâce à la médiathèque départementale, notre bibliothèque a pu profiter du module "SPLASH" pour les tout-petits, de 2 tapis narratifs, et de jeux de battle sur une PS5 pour les plus grands.

Lors de la semaine gourmande, nous avons accueilli pour une après-midi des membres des « Toques d'Annet » qui ont confectionné avec les enfants des canapés succulents. Des conteuses nous ont rejoints pour raconter des histoires gourmandes. Et le samedi suivant, nous avons organisé un apéro gourmand à l'écoute d'extraits littéraires sur le même thème.

La médiathèque a établi un "partenariat" avec l'association GALA dont la présidente est venue apprendre aux petits et aux grands à réaliser de magnifiques marque-pages.

Il ne faut pas oublier non plus, à l'initiative de la médiathèque, une 1ère journée « cinéma », en janvier, avec le matin un atelier consacré au montage « stop-motion », et la projection l'après-midi d'un film, « les Tourouges et les Toubleus », ces 2 animations ont été appréciées par les enfants. **Une deuxième journée cinéma aura lieu le 18 avril avec le même atelier d'animation et l'après-midi un film sur le thème des Jeux Olympiques.**

En plus de notre soirée « polars en région », un des temps forts a été l'accueil le 2 mars de l'auteur de polars Nicolas Leclerc qui a répondu avec beaucoup de sincérité aux questions de l'auditoire à propos de son itinéraire et de son métier d'écrivain.



Jeudi 18 avril à 10h :
"Atelier cinéma d'animations"
15h :
"Film".

Mardi 23 avril à 18h :
soirée « histoires de famille »

Samedi 22 juin à 11h :
présentation des livres pour les vacances

Nos jeunes élus



Les jeunes conseillers municipaux annétois ont de nouveaux projets solidaires et éco responsables à vous proposer : après avoir participé à la constitution de boîtes solidaires pour offrir un cadeau aux plus démunis en décembre, ils vous proposent de réaliser un vide dressing pour enfants. L'objectif est le recyclage de vêtements pour enfants. Vous recevrez une plaquette explicative qui vous précisera la date et les modalités d'organisation de cet événement. Encore un bel élan de solidarité à leur actif ! La municipalité les remercie et les encourage dans leurs défis.



Politique sociale et Solidaire

Du nouveau pour nos aînés

S'inscrivant dans la volonté de la commune de créer du lien social et du partage et de prendre soin des aînés, deux nouveaux ateliers gratuits subventionnés par le Département seront prochainement proposés :

- un atelier de 6 séances autour de la socio-esthétique : l'objectif est d'améliorer le bien-être et l'estime de soi à travers activités telles que des soins esthétiques, des soins des mains et du visage, des auto-massages, la fabrication de produits cosmétiques, ainsi que des conseils de colorimétrie dispensés par des experts spécialisés dans les besoins des seniors.

- un atelier de 12 séances abordant divers aspects de la santé et du mode de vie : l'objectif est de promouvoir une alimentation saine en mettant l'accent sur les besoins nutritionnels qui évoluent avec l'âge, tout en abordant les thématiques actuelles comme la consommation responsable et à moindre coût, tout cela de manière pédagogique et plaisante.

Par ailleurs, le programme comprend trois sessions dédiées à l'activité physique, encourageant ainsi la reprise de l'exercice, la prévention des chutes et l'amélioration de l'équilibre. Les modules consacrés à la mémoire visent à démontrer que celle-ci présente plusieurs facettes et qu'elle peut être entretenue grâce à des exercices simples à pratiquer.

Une fiche d'inscription à remplir et remettre au secrétariat de la Mairie sera distribuée dans les boîtes aux lettres. Nous espérons que vous serez nombreux à en profiter



A VENIR

Le portage de repas à domicile évolue !

Vous rencontrez des difficultés à cuisiner, à faire vos courses, à vous déplacer, vous avez une incapacité passagère ou plus longue, le portage de repas est une solution clé en main pour rester autonome à domicile tout en conservant un apport nutritionnel de qualité. Cette nouvelle formule s'adapte à vos besoins : vous pouvez choisir votre menu et le personnaliser en fonction de vos besoins à partir des propositions élaborées par des nutritionnistes. Les repas sont adaptés à vos goûts et à vos spécificités médicales et régimes particuliers (sans sel, sans gluten, végétarien...). Les repas sont livrés à domicile dans des barquettes qu'il suffit d'ouvrir et/ ou de réchauffer. La livraison sera assurée par un livreur dédié qui s'assurera que tout va bien, pourra aider au rangement des plats si besoin et établira avec vous les menus pour la période suivante.



Vous rencontrez des difficultés ?

L'Adjointe en charge des Affaires sociales peut vous recevoir **sur rendez-vous au 01 60 26 02 79.**

Lors des permanences France Services, un conseiller vous accompagne dans vos démarches administratives aussi diverses soient-elles : Aide personnalisée à la constitution de dossiers, simulation des droits et aides sur les démarches santé, famille, retraite, recherche d'emploi ... Aide au renouvellement des papiers d'identité, de la carte grise, du permis de conduire et accès au solde des points de permis, accompagnement à la déclaration d'impôts sur le revenu et du prélèvement à la source.

frances.services@cc-pmf.fr ou au 01.60.54.68.56

La conciliatrice de justice peut aussi vous recevoir pour tout litige de voisinage ou problème personnel. Vous pouvez la contacter à l'adresse : **pierrette.arquevaux@conciliateurdejustice.fr**

Repas des aînés

Jeudi 23 novembre 2023, nos aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas de fin d'année.

Ce ne sont pas moins de 196 personnes qui se sont réunies autour des tables conviviales. Toutes et tous se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur. Le repas était délicieux et les petites bulles ont bien réconforté nos convives.

Madame le Maire, les adjoints ainsi que certains conseillers étaient présents afin d'accueillir l'ensemble des invités. L'ambiance musicale quant à elle a été assurée par le duo Roby et Caroline. Ils ont su animer cette journée aux sons des chansons et musiques de toutes générations en faisant chanter et danser les invités.

Rendez-vous l'année prochaine ...



Élections Européennes

Le 9 Juin prochain, nous allons élire nos 81 députés sur 750 au parlement européen.

Quelques explications :

Cette élection se fait au suffrage universel pour un mandat de 5 ans, sur scrutin de liste à la plus forte moyenne.

Pour la France, chaque parti ou groupe parlementaire peut proposer une liste en alternance (homme/femme).

Quel est le rôle du parlement européen ? :

Il exerce ses compétences dans 3 directions :

- Rôle législatif : il adopte les propositions des commissions européennes, examine les propositions législatives, se prononce sur les accords internationaux, discute des élargissements et examine le programme de travail
- Rôle de surveillance : contrôle démocratique sur toutes les institutions de l'Union Européenne, examen des pétitions des citoyens et enquêtes, débat sur la politique monétaire, missions d'observation électorale
- Rôle budgétaire : établit le budget de l'Union et l'approuve



A RETENIR :

Si cela n'est pas encore fait, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 1er mai 2024 sur elections.interieur.gouv.fr et jusqu'au 3 mai 2024 en mairie.**

Si vous ne pouvez pas voter vous-même, vous pouvez établir **une procuration de vote avant le 3 juin sur le site maprocuration.gouv.fr**

Associations

Le forum des associations attendu par les Annetois se déroulera le **samedi 7 septembre 2024.**

Il aura lieu également à l'extérieur du gymnase, avec des démonstrations sportives et artistiques tout au long de la journée de 10h à 16h sans interruption. Une restauration sera disponible sur place.

Merci encore à tous nos bénévoles qui font que nos associations existent.

Travaux communaux

Bâtiments communaux

Local Tennis

C'est parti, après quelques interventions préparatoires, le chantier a débuté le 1er avril. La réception des travaux est fixée à la mi-juillet.

Gageons tous avec le club que le beau chalet de la photomontage soit mis bien vite à la disposition de nos tennismen jeunes et moins jeunes.

Coût des travaux : 203.449,82 € HT

- 62.883 € de subvention de la Région



Accessibilité des bâtiments

Grâce à la subvention de l'Etat : 80.728 €, la seconde et dernière tranche de mise en accessibilité des bâtiments communaux qui ne l'étaient pas encore en totalité (Stade et Centre-ville) a fait l'objet de l'engagement des opérations de travaux pour un **total de 223.373,37 € HT**.

Les bâtiments concernés sont la Tribune du stade, la Mairie-Garderie, les écoles Lefort et Vasarely, le Centre culturel, l'ensemble Gymnase – dojo- GRS, 10 corps de métiers concernant des petites opérations (moins de 10.000 à 20.000 €) dont les plus onéreuses sont pour le stade le gros œuvre et un ascenseur desservant la tribune (lots de 34.630 et 30.928,07 € HT respectivement).

La réalisation des travaux tiendra compte au mieux des importantes contraintes liées à l'occupation des locaux concernés.



Ecole lefort-Auzias

Mise en sécurité: **Grâce à une subvention de l'état de 11.050 €**, l'entrée de l'élémentaire a été (enfin) dotée d'un portail à commande d'ouverture sécurisée (avec vidéophone) pour **un montant de 27.118 € TTC**.

Pour garantir encore mieux la sécurité des écoles, toujours concernées par le dispositif Vigipirate, la Commune a sollicité une seconde subvention de l'État pour la mise en place des mêmes équipements sur les autres accès de l'école (Rue aux Moines, Cantine Rue aux Reliques).

Centre Médical 30 Rue Paul Valentin

La Banque Société Générale qui avait installé une agence locale dans les locaux aménagés par la Commune, confrontée à l'évolution considérable des pratiques bancaires dans une société de plus en plus informatisée a définitivement fermé son agence et aucune enseigne bancaire n'a souhaité s'installer à Annet.

De son côté CCPMF, notre intercommunalité d'appartenance, pour répondre au désert médical auquel notre territoire est confronté, a décidé au titre de sa compétence « Santé » de créer un Centre de santé communautaire dont le siège est situé à Fresnes, avec pour les 19 autres Communes de CCPMF la possibilité de disposer de lieux annexes destinés à l'Accueil de permanences médicales.

Le dispositif est basé sur la mise à disposition par les Communes, CCPMF prenant habituellement en charge l'aménagement d'un cabinet, avec possibilité pour chaque Commune de compléter au besoin.

En la circonstance, CCPMF n'ayant pas donné suite, notre Commune, sur la base de plusieurs sollicitations de professionnels du secteur paramédical s'est lancée seule dans ce projet.

Après s'être entouré du concours d'un architecte (M. Mathis MOSTEFA), concepteur du projet, la Commune vient d'approuver les marchés de 4 lots (Gros œuvre, Electricité, Plomberie-Chauffage, Serrurerie-Menuiseries) pour **un montant de 248.429,80 € HT**.

Quatre cabinets de 16,6 à 20,5 m2 et un bureau (23,8 m2) seront mis en location, en sus des équipements communs (Entrée, Salle d'attente, Sanitaires, Kitchenette, Locaux techniques) avec possibilité d'accueil d'une permanence d'un médecin du Centre de santé de CCPMF.

Commencés fin février les travaux pourraient être achevés pour la rentrée de septembre.





Centre de Loisirs

Le Centre de loisirs des Annetons a été construit en 2008.

Après plus de 14 ans de fonctionnement, la réfection à neuf des peintures intérieures des locaux est devenue une nécessité et est de nature à améliorer les conditions d'accueil des enfants au centre de loisirs.

Coût de l'opération : 39 695.23 euros TTC

Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales : 20 087.48 euros

Travaux voirie et réseaux

Rue du Général de Gaulle (de la Rue Pigeron à la Rue Cécilia Kellermann)

Après l'importante opération de la réfection – aménagement de la Rue du Moncel (voir Couverture du dernier numéro D'ANNET Info), puis celle plus modeste d'un tronçon de la Rue Paul Valentin, la réfection de la Rue du Général de Gaulle sera sans conteste la grande affaire de 2024.

Après le remplacement de la canalisation d'eau potable par le Syndicat des Eaux de Tremblay, la reprise du réseau unitaire et des branchements d'assainissement par CCPMF, l'enfouissement des réseaux aériens (électrification, éclairage public, fibre optique) par le SDESM (Syndicat départemental d'électrification) pour le compte de la Commune, la phase finale de réfection de la rue du Général de Gaulle a débuté le 4 mars 2024.

Compte tenu du contexte particulier du site avec l'existence du Ru de Louche busé par un dalot au 19^{ème} siècle, devenu fuyard avec le temps, de la présence de gypse dans le sous-sol, le rendant susceptible de la survenue de fontis (une catastrophe naturelle reconnue en 1985), deux opérations préalables auront dû être menées :

- La démolition du ru dans la traversée de la voie et son remplacement par une canalisation de grosse section et la reprise simultanée du réseau d'assainissement par CCPMF,
- La confortation d'une partie du sous-sol de la zone (entre la Rue de Marne et l'Allée de la Sapinière) par l'injection de coulis de béton par les Services du Département, propriétaire de la voie.

L'entreprise PIAN aura débuté son intervention à la suite, conjointement avec le Département qui assurera deux prestations : le décaissement général de la chaussée et par la suite la mise en œuvre d'une structure en grave-bitume et la couche définitive de roulement.

Coût des travaux : 993.600 € TTC avec le concours :

- de la régionale : 200.000 €
- du Département : 300.000 €

CCPMF, la région et le Département que nous remercions pour leurs aides financières et techniques, la Commune et les Entreprises intervenantes se sont tous donné de faire le maximum pour faciliter la circulation des usagers, sans toutefois méconnaître les règles de sécurité du Public et des Personnels.



Urbanisme

Pour vous aider dans vos démarches, n'hésitez pas à vous référer à l'édito d'ANNET Info n° 3 et au site de la Commune : <https://www.annetsurmarne.com> à partir de l'onglet Urbanisme.

DÉPÔT des DEMANDES D'URBANISME vous permet de créer votre compte et déposer tout dossier de demande d'Autorisation (Déclaration préalable, permis de construire, d'aménager, de démolir...) ou de Renseignement (certificat d'urbanisme informatif ou opérationnel). Il permet aussi d'accéder au règlement du PLU et aux plans de zonages.

Le site vous renseignera également sur l'engagement de deux procédures d'évolution du PLU : Une modification de droit commun et une révision générale.

Il s'agit de répondre d'une part à la révision du Schéma Directeur Régional entrepris par la région, qui imposera à toutes les Communes (et Intercommunalités) d'Ile de France des nouvelles règles relatives aux zones urbanisables et à l'artificialisation et par ailleurs de conforter la protection du cadre de vie, tel que nous le légèrons aux générations futures.

On peut trouver et télécharger sur le site communal les délibérations concernées : 2023-109 et 110 du 13 décembre 2023 et 2023-118 du 20 décembre 2023.

Sécurité

Police Municipale

Le bureau de la police municipale d'Annet-sur-Marne, est situé au 21 rue de Marne et est ouvert du **lundi au vendredi de 08h à 12h -- de 13h à 17h30 et le Samedi de 08h30 à 12h.**

Cette année, la Police Municipale a renouvelé sa convention de coordination en lien avec la Gendarmerie d'Esbly afin de mettre en place des services en commun. Cela permet aux services de la Police Municipale et de la Gendarmerie d'effectuer des missions de tous genres simultanément pour mieux répondre aux attentes des Annetois.



PARTEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ avec l'Opération Tranquillité Vacances :

Au vu des recrudescences des cambriolages, **le dispositif OTV** vous permet de partir l'esprit tranquille et à n'importe quelle période de l'année. Il suffit d'effectuer une inscription sur internet sur le site du service public ou directement à la brigade de Gendarmerie d'Esbly. La surveillance de votre domicile se fera pour une durée minimale de 4 jour et maximale de 4 semaines consécutives. La demande est à transmettre aux services compétents 72 heures avant votre départ.

Opération Tranquillité Séniors :

Concernant les séniors isolés, vous pouvez vous présenter à l'accueil de la Mairie ou de la Police Municipale afin d'effectuer une demande d'**OTS (Opération Tranquillité Séniors)**. C'est est un dispositif mis en place par la Gendarmerie Nationale qui permet d'établir une proximité avec les personnes âgées isolées. Une fois le formulaire rempli et enregistré, un gendarme se présentera à votre domicile le plus régulièrement possible afin de subvenir à vos besoins en termes de sécurité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 01.88.60.02.87.



Participation Citoyenne :

Afin d'améliorer la sécurité des Annetois, la commune a mis en place cette année, en parallèle avec les services de la Gendarmerie Nationale, le dispositif de **Participation Citoyenne**. Une réunion s'est tenue le 12 janvier 2024 au centre culturel avec la gendarmerie. Elle a permis de présenter ce dispositif qui consiste à faire participer les citoyens à la sécurité de la commune et à développer le contact avec les forces de sécurité de l'Etat. 44 référents ont été désignés sur la base du volontariat et validés par la commune afin d'être en lien directe avec les services de la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale, via un groupe privé WhatsApp. Cela permet de faciliter la remontée des anomalies (voiture suspecte, chien errant, démarchage suspect etc....).

Informations pratiques

Mairie

38, rue Paul Valentin
77410 Annet sur Marne
☎ 01 60 26 02 79
Site : www.annetsurmarne.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et de 13h30 - 17h30
- Samedi : 8h30 - 12h

Pour toutes questions contacter la mairie : mairie@annetsurmarne.fr

Accueil de loisirs Les Annetons

3 Avenue Victor Vasarely
☎ 01 60 03 29 42

Médiathèque

Centre Culturel Claude Pompidou
41, rue de Rigaudin
☎ 01 60 03 85 96

École Primaire Lefort - Auzias

3 bis Rue Paul Valentin
☎ 01 60 26 15 51

École Primaire Vasarely

29 allée Alfred Sisley
☎ 01 60 26 37 89

Un peu d'histoire

Paul VALENTIN (Ancien Maire 1929-1935)

Sur le site de la Commune, nous avons déjà publié la Biographie de deux anciens Maires d'Annet-sur-Marne, célèbres à des titres divers: François Joseph CHAUSSEGROS de LERY, Général et Baron sous l'Empire, Vicomte de la Restauration et un industriel, Gabriel CHAMON ayant l'un et l'autre laissé leur nom à une voie communale.

C'est en répondant à la question d'une généalogiste que nous avons pu retracer un peu de l'histoire de Paul VALENTIN, dont la rue de la Mairie porte le nom, industriel très marquant, mécène au point de figurer parmi les « Bienfaiteurs d'Annet-sur-Marne ». De quoi aussi mériter la publication de cette biographie que peuvent compléter tous ceux à même de l'enrichir...

Paul VALENTIN (Ancien Maire 1929-1935)

Paul Ernest Valentin est né le 29 août 1885 à Paris, 3ème enfant de Jean Henry Valentin et Léonie Augustine Mannoury, son épouse. Il est décédé le 6 novembre 1976 à Paris 8ème à l'âge de 91 ans.

- Industriel de 1906 à 1953 : Fabricant de cartonnages 1906-1916 (Syndic du Syndicat des Fabricants de cartonnages à Paris),
- Métallurgiste (Fabricant de machines à bois) de 1918 à 1932.
- Directeur Gérant de Salles de Cinéma et Music-Hall du Royal Haussmann 1938-1954.
- Maire d'Annet-sur-Marne et délégué cantonal (Membre du Conseil départemental et délégué officiel des Sports, Loisirs et Education Physique, chargé de contrôler les épreuves des Brevets Sportifs Populaires).
- Président fondateur du Syndicat d'initiative d'Annet-sur-Marne, Président fondateur de la Société de Tir à longue portée : L'Union des Tireurs d'Annet-sur-Marne,
- Administrateur de l'Union des Sociétés d'Education Physique et de Préparation Militaire,

Il a versé d'importantes subventions au Syndicat d'Initiative pour le développement du Tourisme, aux Sociétés sportives et œuvres sociales etc.



Conseiller du Commerce Extérieur de la France depuis le 11 avril 1930. Voyages d'études fréquents et missions commerciales dans les principaux Pays d'Europe. Rapports nombreux sur la situation des pays étrangers. Documentation fournie au Comité des Conseillers du Commerce extérieur sur les Industries métallurgiques d'Europe. Etudes sur l'assurance-crédit et la mise en valeur de notre Empire colonial. Création d'agences en Belgique, Grèce, Turquie, Yougoslavie, Roumanie, Égypte, Norvège, Australie. Services rendus aux expositions : 1910 Londres, Grande médaille d'Or ; 1931 Paris (Exposition coloniale internationale), Médaille d'Or. Engagé volontaire pour 3 ans au 108ème Régiment d'Infanterie 1904-1907. Guerre contre l'Allemagne 1914-1918 ; Réformé comme blessé de guerre (11 septembre 1916), Croix de Guerre avec citation à l'Ordre de l'Armée, Médaille des Blessés de la Guerre. Officier d'Académie 1930, Chevalier du Mérite Agricole 1928, Chevalier et Commandeur, 1930 du Nichan Iftikar, Médaille d'Or de l'Education physique, Chevalier de l'Ordre de Léopold II 1933, Chevalier de l'Ordre du Dévouement, 1934. Chevalier de la Légion d'Honneur, 21 juillet 1934, au titre du Commerce, Remise par son père, Jean-Henry Valentin, Maire de Livry-Gargan 1905-1919, Officier de la Légion d'Honneur 1er juin 1955. Président d'Honneur de la Société de préparation militaire « La Marseillaise de Paris » avec Madame la Générale Leclerc (1939-1954), Président d'Honneur de la Société Cycle-Cycliste Sportive de Lagny (1930-1954).

Domiciles : Château de Louche à Annet-sur-Marne, dont il était propriétaire - Paris 8ème, 78 Boulevard Malesherbes,

Donateur de Terrains à la Commune :

- 1932 : Rayon de Louche, parcelle de 79 ares et 60 centiares, sur lequel fut édifié entièrement à ses frais un stand de tir à longue portée (200 mètres). Sur ce terrain la Commune a réalisé un lotissement de terrain à bâtir. Le surplus conservé avec le bâtiment du pas de tir fut utilisé pour le tir à l'air comprimé à faible distance au bénéfice d'une Association toujours existante au sein du SLA (Sports Loisirs Annétois), transformé en Salle polyvalente en 1982, devenu le Centre Culturel Claude Pompidou en 2012.

-1960-1964 : Parcelle de 49 ares 77 centiares au lieudit Le Bray, prévu d'abord à usage de parking, projet finalisé en 1964 pour y construire la première station d'épuration dont s'est dotée la Commune, dont les travaux avaient débuté avec l'accord du donateur. Dans sa délibération du 12 décembre 1964, le Conseil Municipal, alors présidé par Raoul Dubreuil, en remerciements à son ancien Maire, Paul Valentin, pour cette donation et celles faites antérieurement a décidé de faire graver son nom au Tableau des bienfaiteurs de la Commune qui devait figurer dans la Salle du Conseil Municipal.

De fait, cette plaque, de même que celles dévolues aux Personnalités militaires et civiles qui ont bien mérité de la Patrie, ont été transférées de très longue date au 1er étage de la Mairie (Hall du Secrétariat).

Le Challenge de tir réalisé en bronze (Challenge Valentin) est exposé dans la Salle des Mariages et du Conseil Municipal.

Le dernier hommage rendu par la Commune à son ancien Maire, par délibération du 22 février 1965, aura été de donner son nom à la portion de la Route départementale RD 45, comprise aujourd'hui entre la Rue du Général de Gaulle et la Route départementale 404.

C'est ainsi que la Mairie d'Annet-sur-Marne est domiciliée au numéro 38 de la Rue Paul Valentin. Avec la Rue du Général de Gaulle (ancienne grande rue), la Rue Paul Valentin constitue le cœur vivant de l'agglomération de la Commune et accueille outre la Mairie, la garderie périscolaire des P'tits Loups, l'école Lefort-Auzias, la Poste, la Pharmacie et bientôt un Centre médical.



Témoignage

Les artisans du quotidien

Chaque jour, vous pouvez les croiser tour à tour à genoux truelle à la main pour combler un nid de poule, repeignant la signalisation, élaguant un arbre, ou si vous êtes matinal en train de saler les voiries pour assurer votre sécurité ou d'installer les structures pour les diverses manifestations brocante, animations...

Enfin, si vous n'avez pas eu le plaisir de les croiser dans l'exercice de leurs fonctions, vous pouvez admirer dans chaque quartier de notre village leurs créations florales qui rendent Annet-sur-Marne si agréable.

Mais ce sont avant tout des hommes et des femmes qui grâce à leur travail améliorent le cadre de vie des habitants et contribuent à rendre notre ville plus belle, plus propre et plus sûre.

Mme Bronner, cheffe du service technique et Mr Harvier, son adjoint, gèrent le service avec brio. Cela fait 19 ans qu'ils œuvrent pour le bien être des annetois. Leur polyvalence est une force et leurs missions multiples : voirie, espaces verts, entretien des bâtiments communaux, apports logistiques permettant l'organisation de manifestations ou encore interventions d'urgence liées aux événements exceptionnels liés aux conditions climatiques (inondations, chute d'arbres, gel ...).

Mr Leblond, jusqu'alors en renfort sur les espaces verts est maintenant affecté à l'entretien et à la maintenance des bâtiments municipaux.

Mr Mazé les a rejoints fin novembre. Après un parcours professionnel varié dans l'informatique et l'événementiel, il a travaillé 18 ans pour la fédération française du prêt à porter féminin, puis 10 ans en tant que chef d'équipe assistant d'avion. Il a finalement décidé de postuler à Annet car il souhaitait allier compétences manuelles et travail en extérieur. Mr Mazé est enchanté de ce nouveau poste au sein duquel il a rapidement trouvé sa place.

Depuis le 1er Février, c'est au tour de Mme Sassi de les rejoindre par voie de mutation.

C'est donc une équipe soudée et motivée qui œuvre pour favoriser le cadre de vie des Annetois et nous les en remercions infiniment.



Tribune libre

Chères Annetoises, chers Annetois,

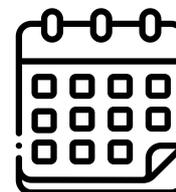
Communication, transparence et démocratie locale semblent être souvent négligées dans notre commune. Les membres de l'opposition sont également confrontés à des obstacles qui entravent notre capacité à vous représenter efficacement. La communication envers les élus est souvent insuffisante (ex : prolongation de l'exploitation ECT) et le dialogue en amont avec les élus de l'opposition est inexistant. Enfin, nos votes «abstention» ou «contre» sont toujours pris comme des déclarations de guerre par l'exécutif qui ne supporte aucune remarque négative. La majorité entre dans la préparation budgétaire 2024. Nous n'attendons rien de ce futur budget qui sera identique au précédent comme à tous ceux de cette mandature : tout pour la voirie et rien pour les autres postes. Les grands perdants depuis 4 ans sont les pré-ados et les ados où pourtant la commune peut jouer un rôle important dans l'accompagnement des jeunes : aide à la recherche de stages de 3e ou de fin d'études en lien avec les entreprises locales ou voisines, organisation de rencontres entre jeunes et entreprises du secteur... bref, tout ce qui peut permettre de renforcer les liens entre la commune et le tissu économique local. Les grandes promesses électorales de la majorité semblent à tout jamais oubliées.

Jean-Luc Audé

Valérie Vergonjanne

Jean-Pierre Bled
Marion Tallis

A vos agendas !



Avril

05,12,19,26/04 : Bien sur internet au Foyer NézonDET
18/04 : Atelier Cinéma au centre culturel
26/04 : Soirée jeux de société au centre culturel rez-de-jardin de 18h à minuit avec Anim'Annet
27/04 : Forum Jeunesse au centre de loisirs les Annetons

Mai

05/05 : Journée Verte sur la place Jacques Chirac de 10h à 17h
07/05 : Atelier Pas à Pas au Foyer NézonDET
08/05 : Cérémonie Commémorative de l'Armistice au monument aux Morts à 10h
13 au 19/05 : Exposition sur le thème du harcèlement avec le château d'Etry à la Médiathèque
14/05 : Atelier Pas à Pas au Foyer NézonDET
22/05 : Atelier Pas à Pas au Foyer NézonDET
24/05 : Atelier Prendre soin de soi au Foyer NézonDET
25/05 : Soirée Polynésienne à 20h30 au Centre culturel
28/05 : Atelier Pas à Pas au Foyer NézonDET
30/05 : Soirée jeux de société au centre culturel rez-de-jardin de 18h à minuit avec Anim'Annet
31/05 : Fête Foraine au terrain du Général Léry

Juin

01et 02/06 : Fête Foraine au terrain du Général Léry
04/06 : Atelier Pas à Pas au Foyer NézonDET
09/06 : Elections Européennes dans les écoles Auzias et Vasarely
16/06 : Spectacle de Classic et Urban Dance au centre culturel de 15h à 19h
16/06 : Spectacle de fin d'année de SLA au gymnase
18/06 : Spectacle de l'école Vasarely au centre culturel de 13h45 à 16h15
19/06 : Fête de la musique place Jacques Chirac avec Anim'Annet
22/06 : Audition Musicale au centre culturel de 14h à 18h
23/06 : Spectacle d'ACG au centre culturel à 15h (petits) et 18h (grands)



Retrouvez-nous !

Vous pouvez nous retrouver sur le site de la commune, la page Facebook et sur Instagram pour suivre toutes les actualités de la commune (travaux, manifestations, informations diverses). Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter les services de la commune ou à poser votre question sur maire@annetsurmarne.fr



Ville d'Annet Sur Marne



[annet.sur.marne](https://www.annet.sur.marne)



Site internet

Réservations Centre Culturel au : 06.18.74.17.22
Inscriptions Médiathèque au : 01.60.03.85.96
Réservations ateliers numériques au : 06.31.72.73.86
Permanences administratives au : 07.85.77.82.47

Photos : Mairie d'Annet-surMarne

Réalisation / Documentation / Conception :

Madame Stéphanie Auzias

Mairie d'Annet-sur-Marne

38, rue Paul Valentin - 77410 Annet-sur-Marne

01 60 26 02 79 - Site internet : www.annetsurmarne.com

Tirage : 1600 exemplaires

Date de parution : premier trimestre 2024

Impression : Déclic Graphique - 1 rue du Général de Léry
77410 Annet sur Marne - www.declic-graphique.com

Dépôt légal : premier trimestre 2024